

Sentiers et routes militaires dans la vallée du Grand-Saint-Bernard

35 km 2 cols et 1560 m de dénivelée

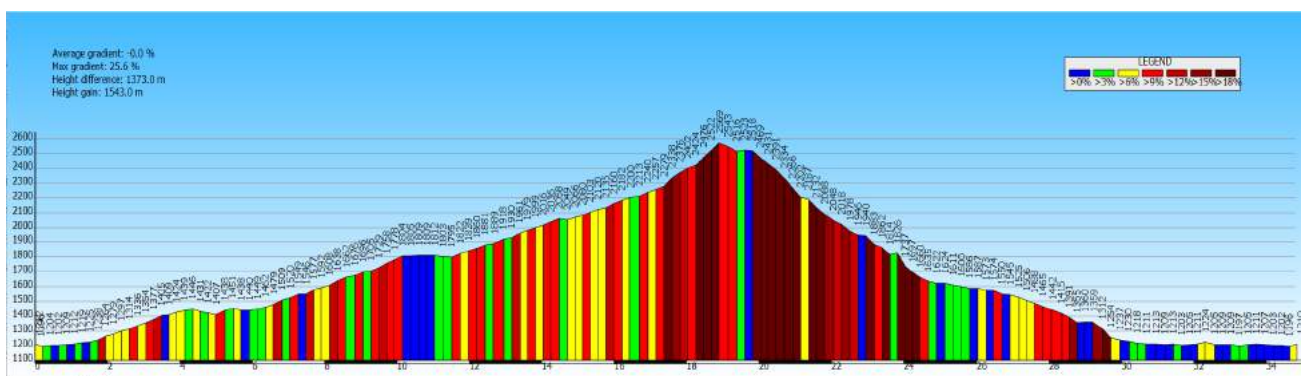


Difficulté technique : moyenne

Difficulté physique : moyenne

Cyclabilité : 88 %

Type de parcours : mixte asphalte, chemin de terre, sentier



Description du parcours

Une fois arrivé à l'agglomération d'Arpuilles dans la commune d'Aoste, emprunter la route dite « des Salasses » signalée par un panneau puis continuer jusqu'à un croisement situé dans un virage, où se trouve le panneau indiquant la « Colonia Città di Collegno » (Colonie de la Ville de Collegno). Il y a

suffisamment de place pour stationner les véhicules sinon poursuivre jusqu'à la ferme où il est également possible de stationner.

L'itinéraire se déroule le long de la Vallée du Grand Saint Bernard, à travers les éléments du paysage créés par l'homme : Nous longerons le canal d'irrigation appelé « Ru Neuf » qui est recouvert maintenant et de ce fait nous circulons à plan terrain jusqu'au point [V1] où ne trouvons une piste revêtue.

Nous emprunterons la route militaire de Condemine Grande Tête puis nous parcourons les sentiers pédestres de la vallée. Le parcours s'effectue principalement sur des chemins ruraux, mais les tronçons divertissants en single track et les passages plus tranquilles sur asphalte ne manquent pas. Un seul tronçon nécessitera un portage pour atteindre le premier col de la journée.

Après avoir laissé la voiture au niveau de la colonie abandonnée de la Ville de Collegno, nous parcourons le ru Neuf en direction du nord jusqu'au croisement avec la route goudronnée. Nous quittons le chemin de terre puis progressons sur une route qui devient bientôt un chemin rural. Celui-ci, après avoir traversé deux villages, Cleod Desot puis Arpeilles. nous mène à une intersection (Alt.1448m) ; [V2] en prenant sur la droite, nous entamerons une descente sur environ un km jusqu'au croisement avec la route [V3] provenant de Planet et menant à quelques hameaux et alpages culminants. Nous empruntons cette route grimpante menant aux agglomérations de Ronc Parmé et de Ronc où il sera possible de s'arrêter pour remplir les gourdes et admirer le panorama donnant sur la vallée centrale et sur les monts entourant la ville d'Aoste. Au point [V4] prendre le virage qui tourne sur la gauche (ne pas prendre la piste à droite qui mène à un cul-de-sac).

En parcourant la route jusqu'au panneau de signalisation des sentiers indiquant l'intersection entre la pointe de Chaligne et l'Alpe d'Arsy, [V5]. nous continuons jusqu'à une intersection [V6] située dans un virage. En allant tout droit on rejoint le Refuge de Chaligne.

En prenant sur la droite, nous nous avancerons dans un bois de mélèzes le long d'une piste roulante. Après un élargissement, la piste laisse place à un chemin rural à forte inclinaison. Qui mène à la ferme de Chaligne (Tsa de Chaligne). Après avoir traversé la ferme, nous trouvons un sentier à gauche [V7] balisé qui indique Pointe de Chaligne., en suivant la flèche jaune d'indication du sentier, il nous mène à un ruisseau. Après avoir traversé celui-ci, nous devons pousser jusqu'au Col de Metz (Alt. 2492m) situé entre la Pointe de Metz et Chaligne. Du col prendre le temps d'admirer les sommets ...

Un dernier tronçon de poussage permet d'atteindre la Pointe de Chaligne (Alt. 2608m). Au sommet trône une croix et une plaque commémorative. Poursuivre sur le vélo le single en crête jusqu'au Colletto (Alt :2526m) non reconnu. On trouve un sentier escarpé et pierreux (attention aux chevilles) qui rejoint un sentier cyclable jusqu'au Col de Tardiva (Alt.2410m). Au col on aperçoit la ferme de Tsa Chaligne en contrebas. Au départ du col sur la gauche on retrouve un sentier peu marqué au départ,

assez technique si on veut le faire sur sa machine. Une succession d'épingles serrées jusqu'à Tardiva. Traverser la ferme et prendre la piste herbeuse jusqu'à l'alpage d'Ars. [V8].



De la Pointe de Chaligne vue sur le Col de Metz

© Thierry LABOUR

A ce point il y a deux possibilités :

- Soit prendre la piste à droite qui longe le Ru de Collet à flanc de montagne (piste **MTB 3B**). On traverse un espace boisé jusqu'au point [V5]. On prend le chemin inverse de l'aller pour rejoindre le départ.
- Soit la piste à gauche **MTB 3C** nous prendons un chemin rural qui, à plat, longe le parcours du ru Collet aujourd'hui enterré. Le Ru Collet se prolonge à plat à travers les bois puis tourne autour de la crête Tardiva pour rejoindre la combe d'Arsy et l'alpage du même nom où il sera possible de profiter d'une vue sur le vallon de Menouves juste en face. Nous en aurons alors fini avec la partie difficile. Dans les environs de l'alpage, se trouve un petit chemin de faible inclinaison. En empruntant ce chemin et en prenant garde aux caniveaux de recueil des eaux, nous rejoindrons la route militaire de Condemine-Grand Tête. En parcourant celle-ci en direction de l'est jusqu'au virage de la route menant à l'agglomération de Buthier, nous pourrions voir les bornes milliaires ainsi que les bornes kilométriques. En continuant sur l'asphalte, nous prendrons l'intersection en direction de Petit Buthier puis, une fois arrivés au bout de la route, nous poursuivrons le long du chemin rural ; en tournant à gauche, nous traverserons les prés jusqu'à l'agglomération de Moré Buthier où se trouve l'exploitation agricole Lo Couis. [V9].

En continuant en direction du sud, nous emprunterons le premier sentier que nous rencontrerons sur la gauche, **(1 et 2A)** lequel, à travers de spectaculaires montées et descentes dans les bois, rejoint le ru neuf dans les environs d'un virage goudronné **[V10]** où se trouve le panneau signalétique indiquant le parcours de la **Via Francigena**. Après avoir traversé le virage, nous emprunterons le chemin rural qui surplombe le ru, lequel longe ensuite le sentier boisé et présente un paysage digne de carte postale. En continuant au-delà de la salle d'escalade sportive. A Reysod **[V11]** continuer pour rejoindre le Ru [V1] et le point de départ.



Dans le creux le Col de Metz

© Thierry LABOUR

